

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 307-308

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ L'Appenzellois Dominique Nahr, 31 ans, a été désigné photographe de l'année 2014 par la Swiss Photo Academy. L'artiste, qui présente ses photos dans des publications prestigieuses comme *Le Monde*, le *Wall Street Journal* ou *National Geographic*, est spécialiste de l'Afrique : il a notamment été témoin du printemps arabe en Égypte, des attaques terroristes au Kenya, des conflits au Soudan ou de la guerre au Congo.



ARGOVIE

■ Un chauffard a été arrêté à Baden. Le jeune automobiliste de 18 ans roulait à 135 km/h sur une route dont la vitesse était limitée à 60 km/h. Le Ministère public a ouvert une enquête pénale contre le conducteur, dont le véhicule a été saisi.



BÂLE-CAMPAGNE

■ À la suite de la fuite d'un liquide dans une usine chimique à Muttens, dix employées ont dû être hospitalisées. L'une d'entre elles se plaignait notamment de brûlures aux yeux. Selon la police de Bâle-Campagne, cet incident n'a entraîné aucun danger pour les personnes extérieures à l'usine et pour l'environnement.

■ Les socialistes ne sont plus représentés au sein du gouvernement de Bâle-Campagne. Le PS a perdu le siège qu'il occupait depuis des décennies, siège occupé dorénavant par la PLR Monica Gschwind. L'exécutif cantonal est donc constitué de deux PLR, un PDC, un UDC et un Vert. La gauche recule également au Grand Conseil. Le parlement compte désormais 28 sièges UDC, 21 PS, 17 PLR, 8 PDC, 8 Verts, 3 Verts libéraux et 1 PBD.



BÂLE-VILLE

■ Bâle sera la première ville de Suisse où le stationnement pour les deux-roues motorisés sera payant. Dès le printemps, les propriétaires de motos ou de scooters devront s'acquitter de 50 centimes pour chaque heure de parcage, du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h. Le stationnement payant devrait rapporter 150 000 francs par an au canton. Quant aux résidents, ils pourront acheter une vignette à 50 francs par an, l'achat des vignettes devant rapporter 16 000 francs supplémentaires au canton.

■ Par 89 voix et une abstention, le Grand Conseil de Bâle-Ville a voté un crédit de 105 millions de francs destiné à assainir et agrandir la halle Saint-Jacques. D'une contenance de 9 000 places, cette salle inaugurée en 1975 atteindra les 12 000 places en 2018 une fois les travaux terminés. Le chantier commencera cet été.



BERNE

■ Après la démission du conseiller national UDC Hansruedi Wandfluh, c'est un francophone, l'UDC Jean-Pierre Graber, qui siègera sous la Coupole à Berne. Le Jura bernois n'était plus représenté au Conseil national depuis 2011.

■ Manfred Bühler a été désigné à l'unanimité par l'UDC du Jura bernois comme candidat à l'élection au Conseil national en octobre prochain. Manfred Bühler devrait figurer en tête de liste de l'UDC dans le canton.

■ Le canton est attaché au bilinguisme et tient à le faire savoir. Le Grand Conseil bernois a adopté sous les applaudissements une motion en faveur du maintien de l'enseignement du français à l'école primaire en Suisse alémanique. Le gouvernement avait aussi recommandé l'adoption de ce texte. Comme la motion n'était pas contestée, il n'y a pas eu de vote.



FRIBOURG

■ L'évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Morerod, a ouvert une enquête afin de faire la lumière sur des abus sexuels et maltraitements commis entre 1930 et 1950 au sein de l'institut Marini, un ancien pensionnat catholique fribourgeois situé dans la Broye. Cet institut, qui a fermé ses portes en 1979, était dirigé par des prêtres diocésains et dépendait directement de l'évêché.

■ Par 283 voix contre 172, les délégués du PDC fribourgeois ont préféré Beat Vonlanthen à Dominique de Buman pour être le candidat du parti au Conseil des États.

■ Le conseiller national socialiste Jean-François Steiert sera candidat à sa réélection en octobre prochain. Il a été désigné par acclamation par la section PS de la ville de Fribourg.

■ Pour la 21^e année consécutive, la Banque cantonale de Fribourg (BCF) a enregistré un bénéfice qui a atteint 120,2 millions de francs en 2014 (+ 1,1 % par rapport à 2013). La BCF est désormais la 2^e banque cantonale romande derrière la Banque cantonale vaudoise et espère désormais « entrer dans le top 10 des banques cantonales ».



GENÈVE

■ Quelques mois après le refus par le peuple de la petite traversée de la rade, l'initiative populaire « Oui à la grande traversée du lac » a été déposée, avec 11 700 signatures recueillies. Cette initiative porte sur le principe de la traversée, non sur sa réalisation ou son financement. La construction de la grande traversée de la rade est envisagée vers les années 2030, pour un coût variant entre 2,7 et 3,3 milliards de francs.

■ Un immeuble situé rue du Rhône à Genève a été vendu par UBS à Swiss Life. L'assureur zurichois a déboursé 535 millions de francs pour acquérir ce bâtiment d'une superficie de plus de 88 000 m².

■ Le député MCG Eric Stauffer ne présidera pas le Grand Conseil genevois l'année prochaine. Les députés ont préféré élire à



Union fribourgeoise du tourisme/swiss-image.ch/Sandra Mumprecht

Le Palais des glaces de Schwarzsee : un voyage fascinant dans un monde enchanteur de glace et de lumière.

la première vice-présidence le PDC Jean-Marc Guinchard.



GLARIS

■ Le canton abrite désormais le barrage situé le plus haut en altitude (2 500 m) et le plus long d'Europe. Le barrage de la Mutternalp, d'une hauteur de 36 m, s'étend sur un kilomètre. Il fait partie de la future centrale de pompage-turbinage de Linthal. La dernière construction d'un barrage en Suisse remontait à 1989. Le projet de centrale Linthal 2015 est devisé à 2,1 milliards de francs. L'ouvrage pompera l'eau dans le lac artificiel de Limmernboden, retenu par le nouveau barrage, pour l'injecter dans le Mutsee, situé 630m plus haut. Elle l'exploitera ensuite pour produire de l'électricité.



GRISONS

■ En raison des attentats du début de l'année à Paris, les mesures de sécurité ont

été renforcées lors du Forum économique mondial (WEF) de Davos. La protection des 2 500 invités du forum (et notamment celle des nombreux chefs d'État présents) a été assurée par des corps de police provenant de plusieurs cantons, avec le soutien de 4 500 militaires. Les coûts de sécurité ont avoisiné les 8 millions de francs, une somme similaire à celle des années précédentes. Ces coûts ont été financés par la Confédération (40 %), le canton des Grisons (25 %), le WEF (25 %) et la commune de Davos (10 %).



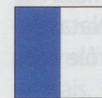
JURA

■ La ville de Delémont accueillera du 2 au 5 juillet prochain, la première édition d'un festival de bande dessinée. La toute nouvelle Fondation Delémont'BD, qui organise ce festival, compte inviter une quarantaine d'auteurs suisses et étrangers et espère attirer 12 000 visiteurs.

■ Le Bureau de l'intégration des étrangers du Jura a présenté un projet de campagne d'information destinée aux immigrants du canton. L'objectif est d'inciter les

étrangers à exercer davantage leurs droits de vote et d'élection. Depuis sa création en 1979, le canton offre aux étrangers le droit de vote communal et cantonal, mais ceux-ci en usent peu : lors des derniers scrutins, seulement 10 à 15 % d'entre eux se sont rendus aux urnes...

■ Après huit ans passés au sein de l'exécutif jurassien, Jean-Michel Probst (PLR) ne briguera pas un nouveau mandat cet automne et quittera la vie politique en fin d'année.



LUCERNE

■ Le groupe lucernois Emmi étend ses activités en Amérique du Nord. Le numéro un suisse des produits laitiers vient en effet de racheter les activités fromagères de la société canadienne J.L. Freeman. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

■ La Banque cantonale de Lucerne a enregistré l'an dernier un bénéfice net de 181,5 millions de francs, bénéfice en progression de 4,2 % en un an. Principal actionnaire de l'établissement, le canton devrait normalement percevoir environ 70 millions de francs.

DANS LES CANTONS



NEUCHÂTEL

■ Le village de Brot-Dessous a été placé sous tutelle. Le Conseil d'État neuchâtelois a désigné un administrateur délégué pour gérer la commune qui manque de conseillers communaux depuis l'été 2014. Au nom du canton, l'ancien député au Grand Conseil Adrien Laurent s'acquittera de sa mission pendant un an.

■ La vente de tabac est désormais interdite aux jeunes de moins de dix-huit ans. Après un temps d'adaptation, des amendes de plusieurs centaines de francs sanctionneront les contrevenants. Neuchâtel est le neuvième canton de Suisse à adopter une telle mesure. Parallèlement, la vente d'alcool à emporter est dorénavant interdite après 19 h, mais les bars pourront fermer à 2 h du matin, soit une heure plus tard qu'actuellement.

■ Le Parti ouvrier et populaire neuchâtelois (POP) ne souhaite plus d'appareillement cantonal avec le PS, auquel il reproche de soutenir la politique du gouvernement.



NIDWALD

■ La Banque cantonale de Nidwald a nommé Nicole Lüthy directrice des activités de banque privée. La nouvelle directrice sera secondée par Natascha Neugebauer, chargée du contrôle des finances et du risque.

■ Le bateau à vapeur Uri, le plus ancien de Suisse (il a été construit en 1901) a subi une avarie : un incendie s'est déclaré dans le compartiment moteur entraînant un fort dégagement de fumée. 89 passagers, qui participaient à une croisière gastronomique, ont dû être évacués à Hergiswil et poursuivre en bus leur voyage jusqu'à Lucerne. Environ 150 pompiers, secouristes et policiers ont été mobilisés dans l'opération. Le navire a été remorqué jusqu'à Lucerne où il est immobilisé pour une durée inconnue.



OBWALD

■ Le Conseil fédéral a approuvé la transformation de l'actuelle semi-jonction d'Alpnach sud en jonction complète. Les deux nouvelles rampes qu'emprunteront les véhicules en provenance et à destination de Lucerne réduiront considérablement le trafic à Alpnach. Les coûts du projet s'élèvent à environ 6,35 millions de francs. La transformation de l'actuelle semi-jonction d'Alpnach sud en jonction complète permettra de délester Alpnach du trafic de transit et du trafic lourd ainsi que d'améliorer le raccordement à l'A8 de la zone industrielle et artisanale située à l'est du village. Par ailleurs, cette mesure devrait réduire la pollution atmosphérique et sonore tout en augmentant la sécurité routière.



SAINT-GALL

■ Le conseil scolaire de St Margrethen a décidé de faire recours devant le Tribunal fédéral contre la décision du tribunal administratif saint-gallois d'autoriser une écolière à porter le voile islamique durant les cours. Selon le conseil scolaire, le port du voile est un symbole d'une lecture fondamentaliste de l'islam et constitue un obstacle à l'intégration. Il considère que l'intérêt public pour une bonne intégration est plus important que l'intérêt privé des parents à démontrer leur religiosité par des symboles à travers leurs enfants. Le Tribunal fédéral tranchera.



SCHAFFHOUSE

■ Une patrouille de gardes-frontière a interpellé un automobiliste à Schaffhouse. Le conducteur, un Néerlandais de 44 ans, a avoué qu'il conduisait sans permis depuis l'âge de 16 ans... Son épouse est également poursuivie pour l'avoir laissé sciemment prendre le volant.

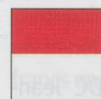
■ Le Conseil fédéral a approuvé une convention de financement avec les CFF pour le prolongement des quais en gare

de Schaffhouse, dans le cadre des travaux de raccordement de la ligne Bülach-Schaffhouse aux lignes européennes à grande vitesse. Les travaux en gare de Schaffhouse coûteront 5,6 millions de francs et devraient être terminés avant le mois de décembre prochain.



SCHWYZ

■ Un chauffeur a perdu la maîtrise de son camion sur une route gelée à Brunnen. Après avoir heurté la barrière d'un pont, le véhicule a fait une chute de dix mètres dans la rivière Muota. Le chauffeur de 42 ans a pu s'extraire seul de sa cabine, le lit de la rivière ne dépassant pas la hauteur des genoux. Il n'est que légèrement blessé mais il a été hospitalisé. Les pompiers ont dû installer un barrage flottant pour retenir les hydrocarbures du camion.



SOLEURE

■ Le 15^e supermarché suisse d'art contemporain a attiré près de 20 000 personnes à Soleure. Environ 3 000 œuvres, principalement de l'art moderne et abstrait, ont été vendues lors de cette manifestation. La prochaine édition devrait se dérouler à Soleure dès l'automne prochain.



TESSIN

■ Les travaux de la nouvelle patinoire d'Ambri-Piotta devraient commencer au printemps prochain. L'infrastructure qui permettra d'accueillir près de 7 000 spectateurs à l'automne 2018, abritera également des magasins, des bureaux et des restaurants. Le coût des travaux est estimé à environ 45 millions de francs, les autorités publiques participant au financement à hauteur de 17 millions de francs.

■ La « Lega Sud Tessin » a vu le jour dans le canton. La nouvelle formation, proche de la Ligue du Nord italienne, prône un Tessin

indépendant de la Suisse et intégrant le val Mesolcina, un territoire du canton des Grisons. Le parti compte actuellement quatre membres...



THURGOVIE

■ Un code vestimentaire strict pour les enseignants, rédigé avec leur collaboration, a été mis en place dans une école de Kreuzlingen. Dorénavant, les jeans délavés ou déchirés, les bermudas, les mini-jupes, les nu-pieds sont bannis de l'établissement. « La barbe doit être compensée par une tenue plus élégante », « le décolleté plongeant n'est pas idéal puisque l'institutrice cherchera plutôt à mettre en valeur ses compétences pédagogiques » peut-on lire par ailleurs. Enfin, la cravate est déconseillée car elle contribue à une plus grande distance vis-à-vis des élèves...



URI

■ Le tunnel routier du Gothard a dû être fermé durant plusieurs heures à la suite d'une collision entre plusieurs véhicules. Le trafic a été dirigé vers l'A13 et le tunnel du San Bernardino. Selon la police uranaise, cinq personnes ont été blessées lors de l'accident.

■ Le curé de Bürglen, qui avait donné sa bénédiction à un couple de lesbiennes, refuse de démissionner. L'évêque de Coire a demandé son départ mais la paroisse et les autorités communales de Bürglen affichent leur soutien à Wendelin Bucheli qui entend donc bien rester à son poste.



VALAIS

■ Par 210 voix contre 67, les citoyens de la commune d'Anniviers ont accepté l'introduction d'une taxe forfaitaire sur les résidences secondaires. Cette taxe, d'un montant de 150 francs par an et par lit, remplacera les taxes de promotion touristique et de séjour. Anniviers est la première commune valaisanne à introduire une telle taxe.

■ L'Union des indépendants (UDI) a lancé un référendum contre l'augmentation d'impôt sur les véhicules à moteur décidée par le Grand Conseil en décembre dernier. L'UDI souhaite aussi empêcher par référendum l'introduction d'un impôt minimum sur le capital des PME. L'organisation dispose de trois mois pour réunir les 3 000 signatures nécessaires.

■ Dans le cadre du bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération et via le projet « Valais Wallis Digital », les Valaisans sont invités à partager leurs archives (témoignages, photos, vidéos, écrits...) qui seront numérisées par l'institut de recherche Idiap de Martigny. L'Idiap espère collecter un million de documents en un an...

■ Certaines stations valaisannes ont pris des mesures pour lutter contre les effets du franc fort. Grächen a institué un taux de change fixe avec la monnaie européenne de 1,35 franc pour un euro. Du côté du domaine franco-suisse des Portes-du-Soleil, les prix ont été baissés de 15 % pour résister à la concurrence des stations françaises.



VAUD

■ Le Conseil d'État a dressé un bilan positif de son action à mi-législature. 11 500 emplois ont été créés dans le canton depuis 2012. Le gouvernement a également lancé avec succès la planification de nouvelles places de prison, le développement du RER vaudois et le Pôle muséal de Lausanne. Son objectif est maintenant d'améliorer l'aménagement du territoire afin d'accueillir le mieux possible les 10 000 personnes qui s'installent chaque année dans le canton.

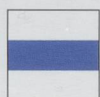
■ Le PLR Olivier Français souhaite effectuer un troisième mandat de conseiller national. Il a présenté sa candidature pour les élections fédérales de cet automne. En revanche, il a laissé planer un doute au sujet de son avenir comme membre de l'exécutif de Lausanne. Olivier Français est chargé des travaux dans le gouvernement lausannois depuis seize ans et conseiller national depuis douze ans.

■ Le Grand Conseil vaudois a mis sous toit la révision de la loi sur les auberges et débits de boisson. La vente d'alcool à

emporter est désormais interdite entre 21 h et 6 h, sauf pour ce qui concerne le vin.

■ Trois projets de fusion de communes échouent. Les nouvelles entités d'Asse-et-Boiron, Chavornay et Montélaz ne verront pas le jour en raison de l'opposition dans les urnes des citoyens de certaines communes concernées.

■ Le Parti libéral-radical vaudois souhaite mettre fin à l'appareillement de listes avec l'UDC, pour les élections d'octobre. L'acceptation de l'initiative de l'UDC sur l'immigration le 9 février 2014 est à l'origine de ce divorce prévu. Les délégués du parti voteront sur la question lors de leur assemblée d'avril.



ZOUG

■ Le conseiller national Thomas Aeschi dirigera par intérim la section zougoise de l'UDC jusqu'à l'assemblée générale du parti le 12 mars. Sous le coup d'une enquête pour atteinte à l'intégrité physique d'une députée verte, Markus Hürlimann, 40 ans, quitte définitivement la présidence de la section, mais ne souhaite pas pour autant quitter son siège au parlement cantonal.



ZURICH

■ Dès la prochaine rentrée scolaire, les gymnases d'Oerlikon et de Freudenberg proposeront une maturité bilingue allemand-français. Les autorités scolaires zurichoises ont donné le feu vert à ce programme qui prévoit notamment un séjour linguistique d'un semestre dans un gymnase romand.

■ Le groupe Ringier a fait l'objet de menaces téléphoniques anonymes. Un homme de 43 ans a été arrêté par la police municipale et a avoué son forfait, sans donner de raisons à son geste. La police surveille désormais le siège zurichois de l'éditeur qui a indiqué avoir mis en place un dispositif de sécurité à la suite des attaques contre le magazine satirique français *Charlie Hebdo*. ■